



Organisme de contrôle a.s.b.l.

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	

CAN n° :
 N° compteur : 0042161
 Index I : 3334313 Index II :

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service // visite de contrôle
 suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /

Complément au rapport n°

Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage
 Modification de tension d'alimentation / Transfert de propriété

Type de locaux : Commun + Chambre hot

Lieu d'inspection : Place de la maréchaussée 5, 205 307

Propriété de :

Mandant : Maxi Cook

Installateur :

TVA : 864.849.86 carte ID :

Dé livré à :

Date :

Inspecteur : Vanenberg Date d'inspection : 15 Oct 2011

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V 3 x 230 V 3N 400V + N Protection max. : 4000A Commutateur; position :

Protection principale : Disj. : 9000A Interrupteur / sectionneur : Δ 300 40A

Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : 2x20 nombre de conducteurs : 5 diamètre : 6 mm²

Câble de raccordement au réseau : type de câble : 2x20 nombre de conducteurs : 2x20 diamètre : 2x20 mm²

Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau: présent / absent - Plaque d'isolation: présente / absente

Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 1.1 Ω

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 6 Résistance d'isolement général : 200 MΩ

Interrupteur différentiel : Général : Δ 300 40A 4P mA Supplémentaire : Δ 30 40A 4P mA

Fonctionnement bouton d'essai: en ordre pas en ordre Contrôle boucle de défaut: en ordre pas en ordre

Installation exécutée conformément aux schémas: oui Etat du matériel électrique: en ordre pas en ordre

Protection contre les chocs électriques: contact direct pas en ordre contact indirect: en ordre pas en ordre

Continuité PE- et liaison équipotentiel: en ordre pas en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre pas en ordre

Description : voir les schémas en annexe - appareils

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.

N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

1 Drat

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.

L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'OCB.

Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.

La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le: 15 Oct 2011 ainsi

qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.

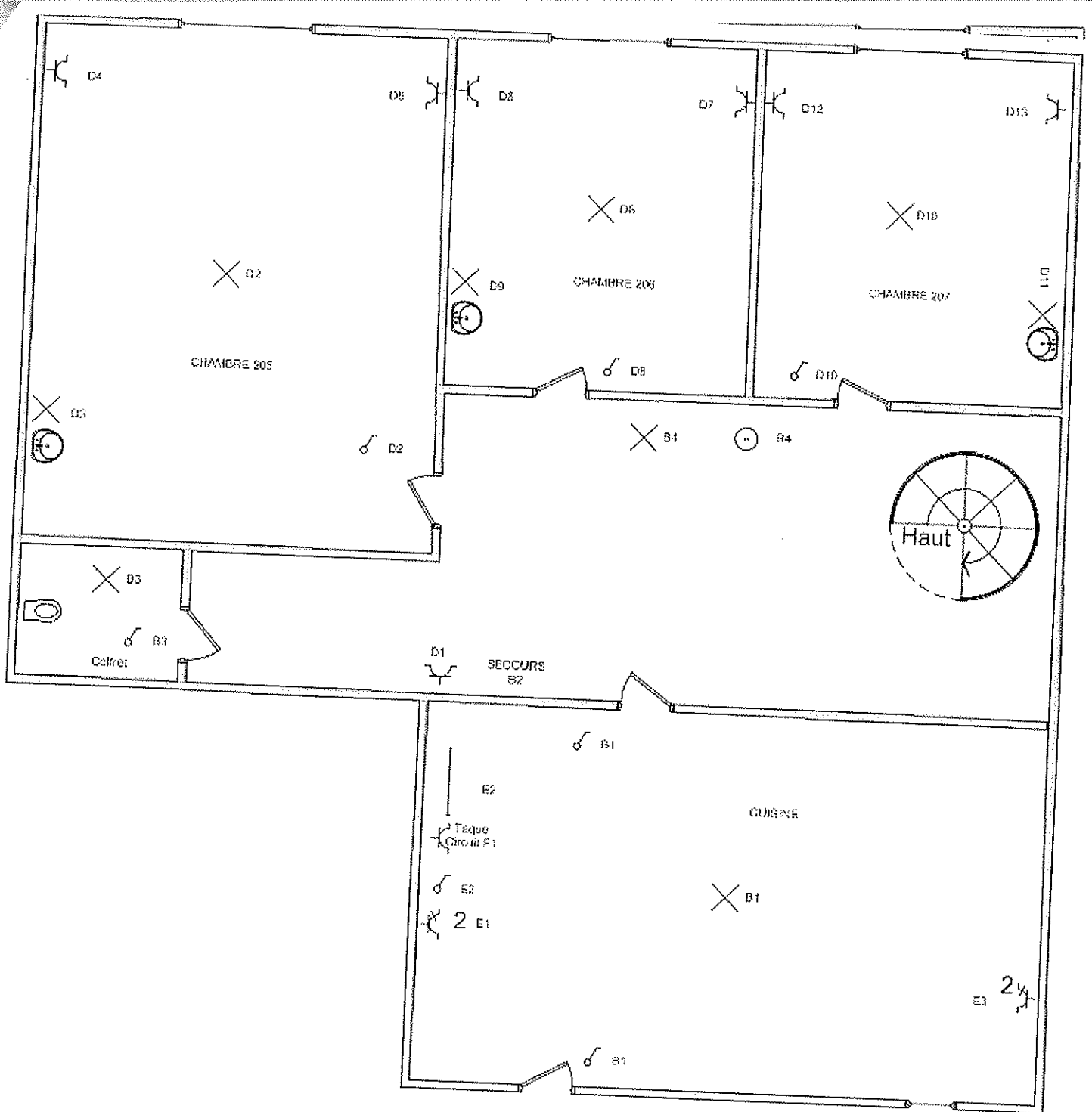
L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délais aux

infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur
 l'inspecteur

15 Oct 2011

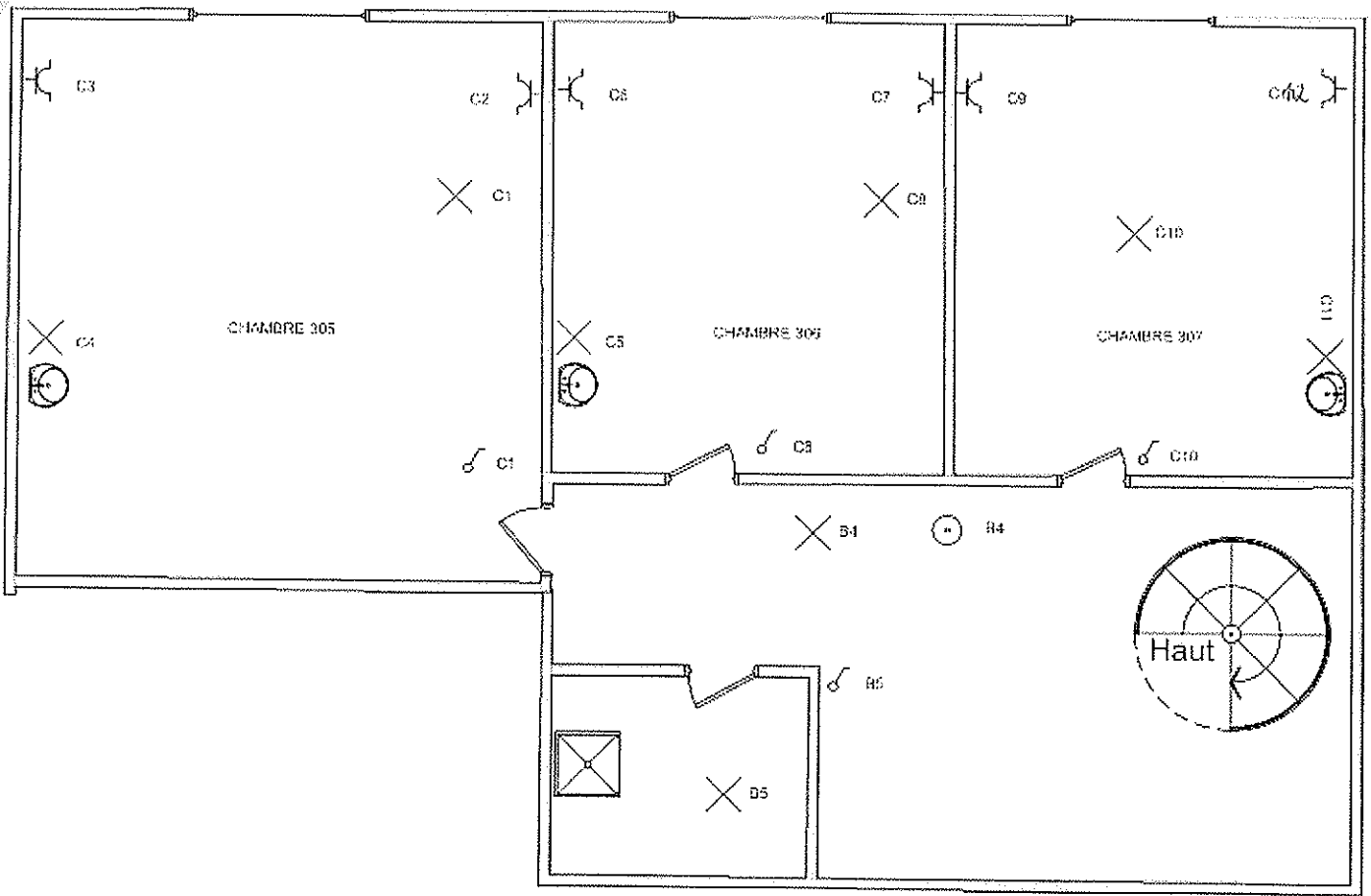
NOTE AUX ENTREPRENEURS: En vertu de l'art. 14 du CODEX, le présent document sera porté à la connaissance du comité. NOTE AUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES: Conformément au RGIE vous êtes tenu: 1) de conserver ce procès-verbal dans le dossier de l'installation électrique. 2) de noter dans le dossier toute modification apportée à l'installation électrique. 3) de noter dans le dossier toute modification apportée à des personnes, à imputer directement ou indirectement à la présence d'électricité. Affaires Economiques, direction "énergie électrique" tout accident survenant.



Installateur:
 Electricité générale
 Cools Marc
 Rue des trois Burettes, 8
 1435 Mont Saint Guibert
 0477/724620
 TVA 867 249 383

Installation:
 Communautaire + chambres
 Place Marjolaine, 5/205 à 307
 1348 Louvain La Neuve

Installation est contrôlée par:
 OCB, Av. Cardinal Meifer 62 - 5000 Namur
 Inspecteur : VANOVERBERG Gilles
 Date : 15/11/11
 PV n° : 3304313
 Signature :



Installateur:
 Electricité générale
 Cools Marc
 Rue des trois Burettes, 8
 1435 Mont Saint Guibert
 0477/724620
 TVA 867 249 383

Installation:
 Communautaire + chambres
 Place Marjolaine, 5/205 à 3
 1348 Louvain La Neuve
 étage

OCB

Installation est contrôlée par:
 OCB, Av. Cardinal Mercier 62 - 5000 Namur
 Inspecteur: VANOVERBERG Gilles
 Date: 15/6/11
 PV n°: 3304318
 Signature:

16

15

14

13

12

11

10

9

8

7

6

sommere

5

4

3

2

1

TAQUE
VOB5X2.5

VOB3X2.5

VOB3X2.5

VOB3X2.5

VOB3X2.5

VOB3X1.5

20A

16A

16A

16A

10A

6A

F

E

D

C

B

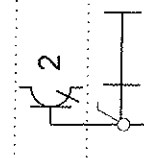
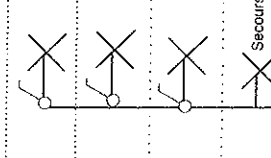
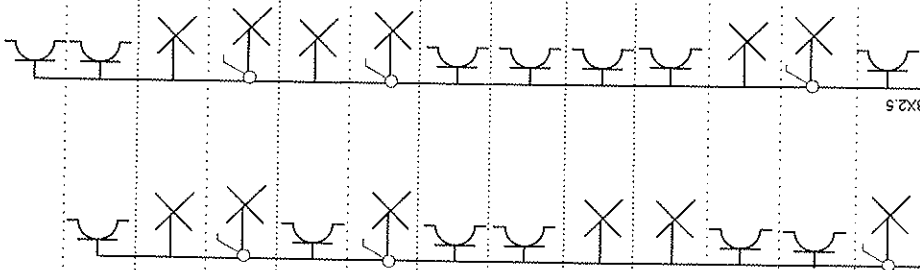
A

30mA

300mA

32A

V40.5x6
Resau3x380V4N



Installation est contrôlée par:
 OOB, Av. Cardinal Merleier 82 - 5000 Namur
 Inspecteur : V. POEVERBERG Gilles
 Date :
 PV n° :
 Signature :

Installateur :
 Electricité Générale Cools Marc
 Rue des trois burettes, 8
 1435 Mont Saint Guibert
 0477/72 46 20
 TVA 867 249 383

Installation:
 Communautaire + chambres
 Place Marjolaine, 5/205 à 307
 1348 LOUVAIN LA NEUVE